

## **Sanctions économiques**

La Suisse s'est récemment prononcée en faveur de l'application des sanctions contre la Russie, une décision qui a suscité d'importants débats sur la politique (de neutralité) du pays. Comment la Suisse s'est-elle comportée lors des précédents conflits quant à l'application de sanctions économiques ?

**Laquelle ou lesquelles des propositions suivantes est ou sont correcte-s ?**

- a. En 1986, la Suisse a appliqué pour la première fois le dispositif de sanctions économiques de l'ONU envers un État, à savoir contre l'Afrique du Sud en raison de son régime d'Apartheid.
- b. En 1991, la Suisse a appliqué pour la première fois le dispositif de sanctions économiques de l'ONU envers un État, à savoir contre l'Irak dans le contexte de l'invasion du Koweït.
- c. En 1998, la Suisse a appliqué les sanctions économiques imposées par l'UE, mais pas par l'ONU, contre la République fédérale de Yougoslavie (dont le gel des avoirs).
- d. Avant la guerre en Ukraine, la Suisse n'avait encore jamais appliqué de sanctions économiques de l'UE, non imposées également par l'ONU

La solution se trouve à la fin de la page suivante...

Les bonnes réponses sont **b) en 1991** et **c) en 1998**.

**En 1991, la Suisse a appliqué les sanctions économiques de l'ONU contre l'Irak et en 1998, elle a appliqué les sanctions économiques de l'UE contre la République fédérale de Yougoslavie.**

Avant qu'elle ne pose les bases légales permettant d'appliquer les sanctions de l'ONU, de l'OSCE ou des « principaux partenaires commerciaux de la Suisse » par [la loi sur les embargos de 2002](#), la Suisse l'a fait sur la base d'ordonnances. À l'époque du conflit [irakien](#) ou [dans les Balkans](#), des débats avaient porté sur la signification de ces sanctions pour la politique de neutralité de la Suisse. Le Conseil fédéral a, par exemple, présenté en 1992 [un rapport](#) sur le sujet. Auparavant, des voix s'étaient élevées sous la Coupole à Berne contre le refus de la Suisse de prendre des mesures économiques [contre le régime de l'Apartheid de l'Afrique du Sud](#). Les sanctions suisses contre la Russie ont comme particularité d'être les premières à l'égard d'un membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU dans le cadre d'une guerre entre États.